



Titre de séjour mention retraité

Par **Moliamoha**, le **29/01/2019** à **00:10**

Bonjour , j'ai déposé ma demande de titre de séjour mention retraité auprès de la préfecture depuis le 28 Août 2018 , j'ai envoyé un mail pour savoir l'état d'avancement de ma demande , la réponse est la suivante .Début citation : il faut attendre la fabrication de la carte de séjour , pour l'instant ce n'est pas le cas fin citation .Vous demande me faire connaitre le contenu de ce message .Amicalement